



Projet Pédagogique
BULLY et SAINT-GERMAIN NUELLES



SAINT-GERMAIN

NUELLES

BULLY



Introduction :

L'accueil de loisirs De Bully Saint Germain Nuelles est un lieu ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 11 ans. C'est un lieu de détente, de loisirs, de rencontre, et de découverte. Dans son cadre sécurisé, l'accueil est un lieu d'éducation à part entière répondant à un ensemble de besoins, d'envies et d'intérêts pour les enfants. Nous privilégions l'écoute, le dialogue et la prise en compte du rythme des enfants et de leurs suggestions.

La vision de la MJC

"La MJC de l'Arbresle vise à créer les conditions du faire et vivre ensemble. Par une plus grande compréhension de la société, elle vise à rendre les habitants du Territoire, et plus particulièrement les jeunes, conscients de leur pouvoir d'agir"

« **L'éducation populaire** privilégie l'épanouissement de la personne par l'accès à l'éducation et à la culture afin que chacun dispose des moyens d'exercer pleinement sa citoyenneté et participe à la construction d'une société plus solidaire ».

(Extrait du projet politique de la fédération des MJC en Rhône-Alpes)

Les objectifs du projet associatif de la MJC de l'Arbresle sont les suivants :

- Affirmer l'ancrage de notre projet dans l'éducation populaire et le développement durable. Développer le pouvoir d'agir des habitants et la prise de conscience citoyenne.
- Optimiser la cohérence et l'efficacité de notre action sur le territoire. Répondre aux besoins « enfance / jeunesse » de celui-ci.
- Contribuer au développement culturel du territoire.
- Communiquer le sens de l'action MJC.
- Construire les conditions de la coopération, du « faire équipe ».
- Assurer la pérennité économique de la MJC

Descriptif des locaux :

Les locaux pour les mercredis et petites vacances (automne, hiver, printemps) :

Les enfants du groupe des 3 à 5 ans :

Lieux	Les salles	Nombre d'enfants	Encadrant
L'Ecole primaire Publique de Bully 69210 Bully	- 1 cantine - 1 salle évolution - 1 salle de classe - 1 WC 3-5 ans - 1 salle pour la sieste - 1 vestiaire - 1 coin cuisine - 1 cours 3-5 ans - 1 salle BCD	16 enfants	1 animateur diplômé 1 animateur stagiaire

Les enfants du groupe des 6 à 11 ans :

Lieux	Les salles	Nombre d'enfants	Encadrant
L'Ecole primaire Publique de Bully 69210 Bully	- 1 cantine - 1 salle évolution - 1 salle de classe - 1 WC 6-11 ans - 1 vestiaire - 1 coin cuisine - 1 cours 6-11 ans - 1 salle BCD	24 enfants	1 animateur Diplômé 1 animateur Stagiaire

Les enfants du groupe des 12 à 17 ans :

Lieux	Les salles	Nombre d'enfants	Encadrant
L'Ecole primaire Publique de Bully 69210 Bully	- 1 cantine - 1 salle évolution - 1 salle de classe - 1 WC 12-17 ans - 1 vestiaire - 1 coin cuisine - 1 cours 12-17 ans - 1 salle BCD	12 enfants	1 animateur diplômé

Les locaux pour les grandes vacances (été) :

Les enfants de 3 à 17 ans iront au centre de loisirs dans :

Lieux	Les salles	Nombre d'enfants	Encadrant
Ecole publique de St Germain Rue de L'alambique 69210 St germain	- 5 Salles de classe - 1 Salle de cantine - 1 Salle évolution - 1 Salle BCD - 1 WC 3-5 ans - 1 WC 6-8 ans - 1 WC 9-11 ans - 1 Cours 3-5ans - 1 Cours 6-11ans - 1 Salle de sieste	3-5 ans : 16 enfants 6-8 ans : 24 enfants 9-11 ans : 24 enfants 12-17 : 12 jeunes	4 animateurs diplômés 2 animateurs en stage 1 directeur adjoint 1 directeur

L'utilisation des salles en fonction des activités :

Les salles	Utilisations	Informations
Les salles de classe	Lieu de vie des enfants Activité de création manuelle et d'éveil	Activité proposée dans le but d'éveiller les sens des enfants, faire grandir leur curiosité et leur imaginaire
La cour / salle évolution	Les jeux sportifs seront réalisés dans la cour lorsqu'il fait beau et dans la salle d'évolution lorsqu'il pleut	Les animateurs adaptent les activités physiques en fonction de leur public, les activités proposées sont plus de la découverte du sport que de la pratique sportif (tenue adapter demander à l'enfant)
La salle de sieste	Le temps calme et la sieste Activité de création et d'éveil	Les enfants ne sont pas obligés de faire la sieste, mais il y a une obligation de faire un temps calme (comptines, histoire contée, petit exercice de relaxation, musique douce...) Ce temps est primordial et les activités peuvent être modifiées en fonction des besoins de l'enfant

Les horaires :

Les mercredis le centre de loisirs sera ouvert de **7h30 à 18h00**.

Les petites et grandes vacances le centre de loisirs sera ouvert de **7h30 à 18h30**.

L'organisateur :

Cet accueil est dépendant de L'association :

MJC de L'Arbresle
4, rue Docteur Michel
69210 L'Arbresle

Le coût financier du centre de loisirs :

Le coût financier pour les familles est calculé en fonction de leur quotient familial CAF. Une réduction peut être faite le jour de l'inscription pour les familles (voir règlement de la MJC).

Une journée type pour le secteur enfance :

Les différent temps	Heure	Besoins enfant	Rôle de l'animateur
Temps accueil Du matin	7h30 à 9h00	Enfants ont besoin de prendre leur temps pour ce réveillé et prendre leur marque dans leur centre de loisirs.	Temps ou l'animateur doit prendre les renseignements nécessaires envers les parents concernant les enfants, faire le point sur leur état physique et psychique. Rassurer les enfants et proposer un premier temps d'activité pour un réveil en douceur.
Les activités	9h00 à 12h00	Les enfants font leurs activités chacun à leur rythme.	L'animateur anime l'activité adaptée à son public, fait attention de ranger sa salle avant d'aller manger.
Repas	11h30 à 13h00	Les enfants mangent tous ensemble avec leurs animateurs.	Animateur les aide pour mettre la table pour les 3/5 ans, aide à manger, et débarrasser pour les 6/11 ans. Les animateurs se placent à un par table pour pouvoir garder un œil sur sa table et échanger avec les enfants.
Temps calme	13h00 à 14h00	Les moins de 6 ans se relaxent et se reposent Les enfants de plus de 6 ans sont en temps calme	L'animateur anime le temps calme des petits dans la doudounette (histoires, comptines...) ou anime le temps calme pour les plus grands.

Les activités	14h00 à 16h30	Les moins de 6 ans font leurs activités ou font toujours la sieste. Les besoins concernant la sieste sont propres à chaque enfant.	L'animateur anime l'activité adaptée à son public. Pour les enfants qui dorment, c'est l'enfant qui se réveille et non l'animateur qui va le réveiller. Attention au rangement à la fin des activités
Le gouter	16h30 à 17h00	Les enfants prennent le temps de goûter, de se reprendre de leur activité lorsqu'ils ont fini, c'est à eux de nettoyer leur salle et de ranger leur gouter	Les animateurs veillent au bon déroulement du gouter. Ils apprennent aux enfants à être autonomes et à se débrouiller. L'animateur fait un point avec directeur sur sa journée avec les enfants. Attention ménage des salles, du goûter et la traçabilité
Le temps d'accueil Du soir	17h00 à 18h30	Les enfants attendent leurs parents. Ils peuvent participer à des petites activités en les attendant. S'il fait beau, les enfants sont dehors.	Le directeur ou son adjoint fait le temps d'accueils des parents le soir. Il est très important pour les animateurs de faire attention à ne pas flancher à ce moment-là et de continuer à proposer des activités pour canaliser le groupe et bien finir la journée.

Les modalités d'inscription :

Pour s'inscrire, il faut :

- être adhérent à la MJC (remplir et retourner la fiche à télécharger + 10€ par enfant adhérent)
- dossier d'inscription avec les documents demandés (carnet de vaccination, quotient familial)
- Un mail précisant les dates demandées.

Par retour, nous vous indiquons le montant à régler. L'inscription est validée à réception du paiement.

Les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial.

Mail : Acm.bullysgn@mjc-larbresle.fr

Manon Wozniak : manon.wozniak@mjc-larbresle.fr

Yann Bergeron : yann.bergeron@mjc-larbresle.fr

L'équipe d'animation :

L'équipe d'animation représente et est garante de l'ensemble des valeurs inscrites dans le projet associatif de la MJC.

Elle se compose de :

- **Un directeur**, qui a pour fonction :

- Il est le garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants,
- La gestion financière, matérielle et administrative,
- L'animation et la coordination de son équipe,
- Les relations avec les différents partenaires,
- Les relations avec les parents,
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires,
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique,
- L'animation avec les enfants/adolescents en cas d'absence d'animateur.

**Projet pédagogique
Bully/St Germain Nuelles**

- **Des animateurs ou animatrices** diplômés ou non diplômés et en formations, qui ont pour fonction réfère au journal de l'animateur ci-joint)

- La garantie de la sécurité physique, morale et affective des enfants,
- La garantie de respecter le projet pédagogique dans leurs activités et dans leurs attitudes professionnelles,
- La garantie de l'animation des différents moments de la journée des enfants,
- La garantie de l'accueil et le départ des enfants,
- La garantie de l'accueil et le départ des parents (noter sur le cahier de liaison tous ce que le parent à pu donner comme information en lien avec le centre de loisirs)
- La garantie de la préparation des activités, de leur mise en place et de leur rangement,
- La garantie du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie,
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

L'attitude des animateurs avec...

Avec le public :

- L'équipe pédagogique se doit d'avoir une attitude exemplaire face aux enfants et face aux familles.
- L'équipe se doit d'avoir une attitude bienveillante envers le public, cela se traduit par une écoute active, la mise en place d'un climat de confiance, un climat d'entraide, chaque membre doit se montrer disponible... sans oublier d'être souriant

Entre animateur :

- Au sein de l'équipe doit régner un climat d'entraide, nous formons tous ensemble l'équipe d'animation c'est pour cela que nous devons avancer ensemble afin de proposer un accueil de qualité. Ce climat d'entraide, créera par conséquent une cohésion de groupe et un esprit de bienveillance. Une bonne atmosphère de travail est primordiale. En cas de différent, il faut désamorcer le conflit au plus vite afin que la qualité des animations ne soit pas perturbée.

Les pauses :

- selon l'emploi du temps déterminer sur chaque période

Le téléphone :

- Le téléphone portable de chaque animateur reste un outil de travail : Il permet à l'équipe de passer des informations importantes (heure de rendez-vous, prévenir la direction d'un éventuel problème, répondre aux appels de la direction...)
- Prendre des photos afin d'immortaliser les moments vécus.

Les horaires :

- Les horaires sont fixés au préalable en fonction des nécessités.

La tenue vestimentaire :

- L'équipe pédagogique doit avoir une tenue vestimentaire en adéquation avec l'activité proposée

Les règles :

- Pas de détention ni de consommation de produits illicites.
 - Pas de violence envers autrui et envers soi-même.
 - Veiller à la sécurité physique, morale et affective de soi-même et d'autrui.
 - Présence obligatoire à toutes les activités prévues sur le planning.
 - Adapter sa tenue vestimentaire à l'activité prévue.
 - Pas de retard ni d'absence sans motif.
 - Adapter son langage au public.
 - Respecter les personnes.
 - Les animateurs fumeurs devront fumer à l'écart de tous les enfants durant leur temps de pause.
- Tout non-respect de ces règles entraînera des sanctions allant jusqu' à l'interruption du contrat.

L'accueil des enfants en situation de handicap :

La convention internationale relative aux droits des personnes handicapées dont la France est signataire reconnaît « aux enfants handicapés le droit de participer sur la base de l'égalité avec les autres enfants aux activités ludiques, récréatives de loisirs, et sportives » (article 30.5.D)

Pour des raisons de mise à disposition, l'infrastructure de Saint Germain permet l'accueil d'enfants en situation d'handicap.

Selon le type d'handicap, un entretien avec la famille est organisé pour accueillir l'enfant dans les meilleures conditions.

Les Bilans : (cf planning réunions, grille d'évaluation...)

Les animateurs auront des temps de réunions pour préparer leurs activités et des temps de bilan pour prendre un temps de réflexion sur leur travail.

Des entretiens seront faits avec le directeur avec chaque animateur pour se fixer des objectifs professionnels et avancer dans sa posture.

Un bilan sera fait en fin d'année avec les parents sur l'équipe et son fonctionnement.

Les Objectifs du Projet Pédagogique Années 2021-2022

Permettre la mise en place d'objectifs communs, en sollicitant la solidarité et a civilité en restant ouvert à tous

- **Aider et accompagner les enfants à réaliser des outils communs ou projets au bon déroulement de la vie du centre de loisirs**
 - Accueillir les enfants dans le cadre des règles de vie mis en place
 - Mettre en place des temps de vote concernant certains choix des enfants et en tenir compte
 - Création d'une frise de temps retraçant une journée type

Responsabiliser les enfants en devenant acteur de la vie quotidienne

- **Accompagner les enfants en leur confiant des tâches adaptées à leurs capacités**
 - Aide à l'installation et au rangement de certaines activités
 - Gestion du petit nettoyage (table, balai etc...) de leurs salles en fin d'activités
 - Aide au débarrassage durant le temps de cantine
 - Création de médaille permettant de gérer les aller et venu aux toilettes
 - Participation à la réalisation du gouter fait maison

Vacances d'Automne

Découverte de la Faune et la Flore

- **Sensibiliser les enfants au monde animal**
 - Les journées « classiques » doivent permettre d'apporter des éléments globaux sur les animaux en général leurs cultures générales.
- **Apporter des éléments de connaissance**
 - Le temps « Zoom sur » un animal spécifique en organisant un temps d'animation pédagogique.
- **Approfondir en observant les comportements des animaux**
 - 2 Sorties dans des centres animaliers permettront de se rendre dans des lieux spécialisés encadré par des professionnelles.
- **Favoriser les activités sur lieux dans des milieux naturels**
 - Privilégié des animations à extérieur, tout en prenant soin de laisser les différents lieux comme nous les avons trouvés.
- **Permettant aux enfants d'apprendre en s'amusant**
 - 2 journées thématiques avec un imaginaire, une histoire faisant la synthèse de la semaine sous forme d'animation.

Le « dé zoom » sera un temps d'animation proposer avant le temps de goûter, sous forme de petit quizz commun à tous, revenant sur la totalité des activités vécu par les 2 groupes sur chaque journée.